

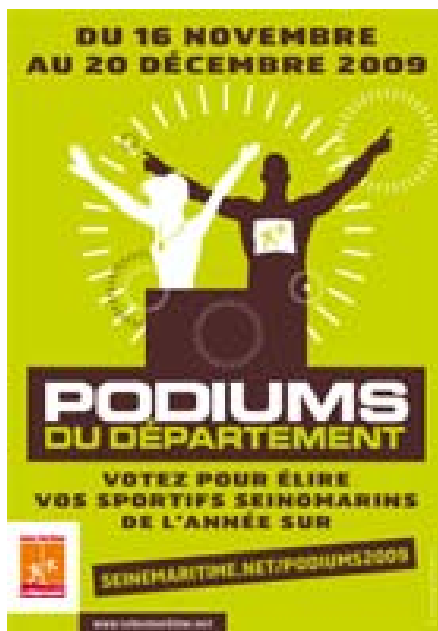
Communiqué de presse

- Récompenses Sportives -

Le Département de Seine-Maritime vous propose de voter pour vos athlètes sur internet

seinemaritime.net/podiums2009

jusqu'au dimanche 20 décembre 2009



Le Département fait bouger la Seine-Maritime en rendant le sport accessible à tous : en encourageant la pratique du sport avec le Pass'sport 76, en développant des sports de pleine nature, en organisant des initiations sportives gratuites pour tous, en multipliant l'opération « Tous au Match » à 3€, en apportant une aide financière aux clubs phares, en pilotant de grands aménagements sportifs, etc.

Désignez vos sportifs de l'année en un clic !

Pour la première fois, le Département de Seine-Maritime propose de voter par internet pour les athlètes seinomarins ayant réalisé un podium national, européen, mondial ou ayant été sélectionné en équipe de France durant la saison 2008-2009.

Il suffit de se rendre sur seinemaritime.net/podiums2009 pour procéder à l'élection. En quelques clics, il sera possible de choisir les 5 meilleurs athlètes (individuels) et les 5 meilleures équipes qui seront mis à l'honneur par le Département.

Pour être éligible à ce dispositif, il convient de répondre à certains critères. Seuls sont récompensés les athlètes des catégories minimales à senior ayant figuré dans les 3 premières places (podium) d'un championnat de France, international ou sélectionné en équipe Nationale. Ils doivent également être licenciés dans une association sportive dont le siège social se situe dans le département, affiliée à une fédération sportive agréée par le Ministère de la Santé et des Sports à l'exclusion des fédérations affinitaires, scolaires et universitaires.

Lors de la saison 2007-2008, 124 athlètes individuels et 69 équipes ont été récompensés.